

DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE COMMUNE DE SISTERON

DMST 2025-03-09

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Aménagement intérieur « Accueil de loisirs » Lot n°4 Plomberie sanitaire - Chauffage

AVENANT N°1

Le Maire de la Commune de Sisteron,

VU l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, notamment le 4°,

VU la délibération du Conseil Municipal, N° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant la délégation au Maire, conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, la compétence relative à la préparation, la passation l'exécution, le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Dans le cadre du marché pour l'Aménagement intérieur « Accueil de loisirs » Lot n°4 Plomberie sanitaires - Chauffage avec l'Entreprise ALPES REFRIGERATION dont le siège se situe Parc d'Activités 04190 LES MÉES il est nécessaire de passer un avenant avec cette entreprise.

- Montant initial du marché public :
 - Montant HT : 10 207,70 €
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant TTC : 12 249,24 €
- Modifications introduites par le présent avenant :

Cet avenant porte sur les points suivants :

- Fourniture et pose d'un meuble sous-évier LIBERTY 2 portes L90xP58.6xH82cm
- Fourniture et pose d'un évier inox lisse 18/10
- Fourniture et pose d'un mitigeur évier monocommande

Incidence financière de l'av	enant :		
L'avenant a une incidence fina (Cocher la case correspondante.)	ancière sur le montant du marché public :		
	Non	Oui	

Montant de l'avenant :

Montant HT : 478,50 €
Taux de la TVA : 20%
Montant TTC : 574,20 €

% d'écart introduit par l'avenant : + 4,69 %

Nouveau montant du marché public :

Montant HT : 10 686,20 €
Taux de la TVA : 20%
Montant TTC : 12 823,44 €

DÉCIDE

ARTICLE 1: de signer l'AVENANT N°1 avec l'**Entreprise ALPES REFRIGERATION**.

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

<u>ARTICLE 3</u>: Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Monsieur le préfet des Alpes de Haute Provence et à l'**Entreprise ALPES REFRIGERATION**.

Fait à Sisteron, le 8 avril 2025 Pour copie conforme Le Maire, D. SPAGNOU